



## AVIS D'OPPORTUNITÉ

### Bilan de la ferraille et de la vieille fonte

---

*Type d'opportunité* : reconduction d'une enquête existante

*Périodicité* : annuelle

*Demandeur* : nom du service demandeur : SSM Énergie, logement, transport, environnement - Service des données et études statistiques (Sdes)

Au cours de sa réunion du 25 mars 2025 la commission « Entreprises et stratégies de marché » a examiné la demande de reconduction d'enquête « Bilan de la ferraille et de la vieille fonte » menée auprès de l'ensemble des établissements de la branche sidérurgique (NAF 2025 – Classe 24.10 Sidérurgie). Une fiche descriptive avait été élaborée et [mise en ligne](#) en amont de la réunion.

**Objectifs** : Cette enquête a pour but principal de déterminer la consommation de ferrailles par les entreprises sidérurgiques françaises, et de quantifier leur composition.

**Historique et contexte** : cette enquête, initialement mensuelle, a été créée après-guerre dans le cadre du dispositif statistique européen charbon – acier (Ceca) et a été maintenue pour répondre au règlement (CE) no 48/2004 du Parlement européen et du Conseil. Elle devient annuelle à partir de 2015 dans le cadre de l'allègement des demandes européennes infra- annuelles et de la prise en compte de la simplification administrative.

**Place dans le dispositif statistique et concertation** : Ce questionnaire a pour but de quantifier les volumes et les origines des ferrailles recyclées et mesure les approvisionnements en matières premières (ferrailles). Aucune autre enquête ni source administrative ne permet de remplir cet objectif. Les EAP (enquêtes annuelles de production), mesurent, quant à elles, l'output du secteur (l'acier vendu).

**Questionnaire et collecte** : L'enquête est effectuée par le système statistique public et confiée par agrément à un organisme professionnel (A3M -Alliance des Minerais, Minéraux et Métaux). A3M met à disposition des établissements interrogés un site web dédié et sécurisé leur permettant de compléter le questionnaire en ligne, en direct ou par l'intermédiaire d'un fichier Excel envoyé par courrier électronique.

**Utilisateurs et diffusion** : Les résultats définitifs sont attendus de A3M fin mai année n+1.

En plus d'Eurostat, les utilisateurs potentiels des résultats sont, en premier lieu les pouvoirs publics qui en font la demande, en particulier les différents services de l'État et/ou leurs prestataires ayant à connaître les dossiers relatifs à l'industrie et au développement durable, dans le cadre d'une meilleure connaissance de l'économie circulaire (bilans par matières et recyclage de celles-ci). Les résultats de cette enquête documentent également les différentes parties prenantes dans la chaîne du recyclage,

en alimentant en particulier le bilan du recyclage de l'Ademe, ainsi que les observatoires régionaux des déchets (exemple : Ordif).

Remarques en commission : aucune remarque à propos de l'opportunité de cette enquête n'a eu lieu suite à la publication de la fiche descriptive ni en amont de ni durant la Commission.

Le Président, après avoir entendu la commission, émet un avis d'opportunité favorable à ce projet d'enquête pour cinq ans.

L'opportunité est accordée pour une durée de 5 ans à compter de l'année suivant celle de la délivrance de l'avis d'opportunité, **soit pour les années de collecte 2026 à 2030**